MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

COMITE SYNDICAL DU 23 MARS 2021 à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais)

Secrétaire de séance : Pierre AUBRIL

DÉLIBÉRATION

CS 2021/41 Finances locales — Décisions budgétaires — Priorité 1 — Connaître, Gérer et préserver les ressources - Acquisition de connaissance et suivis ornithologiques - Étude de la faune aquatique de la Tourbière de Baupte

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 23 mars 2021 (en présentiel) à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais), sous la présidence de Jean MORIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 17 mars 2021 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Claudie LAUNOY, Pascal MARIE (pouvoir de Hubert LEFEVRE),

Pour les conseillers départementaux

Gabriel **Daube** (pouvoir de Christèle Castelein), Patricia **GADY-DUQUESNE**, Nicole **GODARD**, Maryse **LE GOFF**, Françoise **LEROSSIGNOL**, Jean **MORIN**, Patrick **THOMINES**

Pour les Communautés de Communes

Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélie **GIGAN** (CC Coutances mer et Bocage), Jean-Pierre **GUEGAN** (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne **HEBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche), Catherine **KERVADEC** (CC de la Baie du Cotentin — pouvoir de Jean-Claude COLOMBEL), Jean-René **LECHATREUX** (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HEROUT (Carentan-les-Marais — pouvoir de Jean-Claude HAIZE), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Yves HUET (Gonfreville — pouvoir de Valérie TORTEL), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Joël LERECULEY (Graignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville — pouvoir de Jean-Marc JOLY), Aurélien MARION (Appeville), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer — pouvoir de Jean-Michel GREEN), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Gérard TAPIN (Marchésieux), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Caroline AMIEL, Jean-Manuel COUSIN, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Hubert LEFEVRE, Florence MAZIER, Robert RETOUT, Nathalie THIERRY Didier VERGY

Pour les conseils départementaux

Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN, Marc LEFEVRE

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche)

Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais), Dominique JEANNE (Néhou), Jean-Marc JOLY (Hémevez), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Stéphanie MAUBE (Lessay), Olivier MADELAINE (Grandcamp-Maisy), Florent SILIERES (Terre-et-Marais), Valérie TORTEL (Gorges) Céline VAQUEZ (Le Dézert),

Accusé de réception en préfecture 050-255002552-20210323-DELIB_CS2021_41-DE Date de télétransmission : 15/04/2021 Date de réception préfecture : 15/04/2021



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les membres associés

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mathieu **LEBLOND** (Trésorerie de Saint-Lô - Représentant de l'administration fiscale), Marie **COUELLIER** (Région Normandie - *en visioconférence*)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Isabelle MARIE-HUET (DREAL de Normandie), Marc LECOUSTEY (Chambre d'Agriculture de la Manche), Emmanuel FAUCHET (CAUE de la Manche), Françoise PLOUVIEZ-DIAZ (Sous-Préfecture de Coutances), Eric DUJARDIN (Conseil départemental de la Manche), Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Audrey LECOEUR *(en visioconférence),* Agnès **ORANGE**, Vanessa **LEPASQUIER**, Gaïd **LEPINEAU**, Joëlle **RIMBERT**, Guillaume **HEDOUIN** *(en visioconférence)*, Jean-Baptiste **WETTON**, Laurent **ALBORINO**, Denis **LETAN**

Nombre de votants : 33 membres en présentiel + 7 pouvoirs Soit un quorum de 40 membres sur 58

CS 2021/41 Finances locales — Décisions budgétaires — Priorité 1 — Connaître, Gérer et préserver les ressources - Acquisition de connaissance et suivis ornithologiques - Étude de la faune aquatique de la Tourbière de Baupte Code budgétaire PAP : P3113_FAUNE_AQUATIQUE

Dépenses		Recettes	
617	31 872,00 €	74718 DREAL	11 793,00 €
		7477 FEADER	20 079,00 €
Montant prévisionnel de l'opération			31 872,00 €

Depuis quelques années, des évolutions de l'avifaune de la Tourbière de Baupte sont notées. Par ailleurs, l'écrevisse de Louisiane a été découverte au début des années 2010 et le secteur de la Sèves (qui englobe la Tourbière de Baupte) est bien colonisé. Ces observations amènent à penser qu'il existe une ressource trophique importante dans le plan d'eau central or ce co mpartiment n'a été que peu étudié. Il est proposé de réaliser une première approche (poissons, invertébrés) en 2021. Une consultation a été organisée en fin d'année. Il vous est proposé de retenir le bureau d'études AQUABIO pour un montant total de 31 872 €. Cette action est financée sur des crédits du Ministère de la Transition Ecologique (MTE) et européens (FEADER).

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- DONNE son accord sur ce dossier
- **AUTORISE** le Président à signer les documents y afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Transmis en préfecture le 15 avril 2021

Jean MORIN

Président du Parc naturel régional

des marais du Cotentin et du Bessin

Accusé de réception en préfecture 050-255002552-20210323-DELIB_CS2021

Accusé de réception en préfecture 050-255002552-20210323-DELIB_CS2021_41-DE Date de télétransmission : 15/04/2021 Date de réception préfecture : 15/04/2021

